



# HEINZ FISCHER

Président de la République d'Autriche

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, pour commencer, de vous remercier de votre venue à Vienne et de votre participation à cette conférence. Je remercie tout particulièrement le Professeur de Montbrial, président et fondateur de la World Policy Conference, non seulement pour son discours d'ouverture, mais aussi pour avoir eu l'idée de tenir cette quatrième session de la World Policy Conference à Vienne, un haut lieu de réunions internationales.

Au cours des deux prochains jours, vous allez aborder et analyser les divers aspects de la gouvernance mondiale.

Cela me ravit car il n'est plus possible aujourd'hui d'aborder la moindre question sans la mettre en relations avec d'autres problématiques. Notre programme n'est pas uniquement de portée internationale, mais se veut également interdisciplinaire, et embrasse tous les niveaux de gouvernance.

Il existe, à mon sens, deux enjeux fondamentaux dans notre programme mondial : le premier est lié au besoin de développer notre cadre institutionnel et nos processus de prise de décision et de mise en œuvre à tous les niveaux ; le second concerne la nouvelle dimension sociétale de notre réponse aux défis.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes tous conscients du fait que le système westphalien traditionnel des États souverains a commencé à être partiellement remplacé par de nouveaux modèles d'interaction étatique et non étatique et de nouveaux flux d'informations. Les droits des États souverains ont diminué car de plus en plus de prises de décisions ont été transférées à des structures internationales et à des processus transnationaux. Ce « dépérissement » des responsabilités incombant aux États est lié à l'émergence d'acteurs non étatiques qui structurent de plus en plus nos schémas d'interaction, nos objectifs communs ainsi que leur réalisation.

Les gouvernements continuent à porter le poids de la responsabilité en matière de politiques publiques. Mais si nous analysons nos priorités mondiales, nous constatons que d'autres institutions ont endossé un rôle sans cesse croissant dans la définition des affaires mondiales. Le changement en profondeur des processus politiques mondiaux s'est manifesté par l'émergence d'acteurs et de partenaires nouveaux.

Tandis que, suite au Congrès de Vienne, la diplomatie multilatérale était jadis la clé des affaires internationales, nous constatons aujourd'hui des processus qui sont davantage comparables au jeu politique national – avec une phase de « détermination des enjeux », suivie d'une phase « d'articulation des enjeux », aboutissant à la prise de décision.

Les différents partenaires de la gouvernance mondiale jouent un rôle distinct dans ces processus politiques mondiaux. Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui de nombreux enjeux sont identifiés par la société civile et par les institutions universitaires. Une fois qu'un problème a été identifié et largement compris, les praticiens expérimentés de la gouvernance mondiale, réunis en commissions ou panels internationaux, et bénéficiant du soutien d'universitaires,



sont appelés à exprimer ces enjeux très clairement et à présenter les politiques possibles pour y répondre. Les rapports mondiaux soumis à la communauté internationale constituent alors le point de départ de la prise de décisions internationales sur des sujets précis.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La société civile joue aujourd'hui un rôle primordial en tant que détenteur de certaines valeurs ou visions qui indiquent quelles questions globales doivent être traitées par la communauté internationale. En outre, les institutions de la société civile évaluent et portent des jugements sur des problématiques et des sujets spécifiques. Le monde universitaire, à son tour, fournit des connaissances et une compréhension indispensables face au programme de plus en plus complexe et interdépendant qui est le nôtre. Le secteur privé a compris la signification profonde et « infrastructurelle » des questions internationales et est devenu aujourd'hui un véritable partenaire en la matière.

Les parlementaires occupent une position clé à l'interface entre le programme des priorités mondiales et celui des priorités des politiques nationales.

La question qui se pose est la suivante : comment élaborer un processus coordonné et complémentaire de gouvernance mondiale face à une telle pléthore d'acteurs, d'intérêts, de visions et de pouvoirs ? Une chose est certaine : la bonne gouvernance mondiale ne se fera pas par un système d'obéissance et de commandement.

Du point de vue institutionnel, certains modes d'interaction et de consultation particulièrement créatifs ont vu le jour. Un exemple est donné par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui invite des organisations non gouvernementales à participer à des discussions informelles au cours desquelles ces ONG peuvent transmettre des informations et des opinions d'expert au Conseil de sécurité sur des sujets tels que, par exemple, le rôle des femmes dans les conflits armés.

Pourtant, le véritable défi se situe dans les processus de mise en œuvre politique à divers niveaux et dans les différents domaines de la gouvernance, tels que la paix et la sécurité, le développement économique et social, la durabilité environnementale, le changement climatique, etc.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La gestion industrielle moderne nous a fourni un modèle utile pour aborder toute la gamme nécessairement complexe des responsabilités, compétences et cadres institutionnels profondément différents auxquels nous sommes confrontés. Je fais ici référence au concept de « gestion par objectifs » élaboré pour la gestion des entreprises : un grand nombre d'acteurs distincts partagent les mêmes objectifs et aident à les atteindre par le biais de cadres normatifs et de responsabilités opérationnelles différentes. L'élément clé de la « gestion par objectifs » tient dans le partage de ses objectifs, ce qui cadre très bien avec les capacités opérationnelles limitées de notre système international.

La puissance d'influence douce des Nations Unies découle des valeurs, principes et objectifs communs de paix et de sécurité internationale, de droits humains, d'égalité de développement économique et social, et de développement et



d'utilisation durables de nos ressources naturelles et environnementales. N'oublions pas, à ce titre, la résolution de l'Assemblée Générale contenant la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Aujourd'hui, les outils à la disposition de la communauté internationale sont tout à fait conformes au concept de gestion par objectifs, et ladite communauté se sert des conférences internationales et des réunions au sommet pour approuver l'expression claire des objectifs internationaux.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs

L'Autriche a soumis une idée très intéressante qui n'a malheureusement pas été retenue : elle visait à permettre au Secrétaire général des Nations Unies de coordonner les multiples rapports élaborés par les diverses entités organisationnelles du système des Nations Unies, chacune ayant des échéanciers et des couvertures géographiques très différentes, en intégrant leurs données et analyses dans un « rapport global sur l'état du monde ». Un tel rapport offrirait pourtant à la communauté internationale un cadre cohérent pour la mise en œuvre décentralisée de notre action internationale par les différents partenaires interétatiques, nationaux et non étatiques impliqués dans les affaires du monde.

Par ailleurs, l'objectif principal de nos politiques mondiales a subi une réorientation radicale avec le passage d'une approche centrée sur les États à une approche centrée sur les citoyens. L'être humain est désormais la préoccupation essentielle de notre programme. D'où le rôle primordial dévolu aux droits humains, au développement humain et à la sécurité humaine dans notre programme.

Cette nouvelle orientation de nos priorités mondiales doit être également comprise comme le reflet d'une autre dimension aux défis que nous relevons. Le citoyen est devenu un élément primordial du développement économique et social, de la durabilité environnementale ainsi que de la paix et de la sécurité. Le citoyen est non seulement la première victime, mais aussi, et surtout, l'acteur et l'auteur de tout ce qui contribue à définir la qualité de la société.

De fait, la plupart des sociétés font aujourd'hui l'expérience d'une désintégration sociétale. Les inégalités croissantes s'accompagnent de processus d'exclusion et d'humiliation sociétale qui entraînent des guerres civiles, la violence intra-sociétale, le crime organisé et l'insécurité économique.

Notre expérience concrète dans les différentes régions du globe, en particulier dans les zones qui sortent de périodes de conflit, a mis en évidence la nécessité de mettre en place des processus de « renforcement du sentiment de la dignité humaine » par le biais de l'apprentissage et de la compréhension de sa propre dignité humaine et de celle des autres, telle qu'elle est garantie par notre système des droits de l'homme.

Le respect des droits de l'homme dans la ville se mesure à l'aune d'un critère relativement simple : ce respect existe au sein de communautés dans lesquelles la municipalité, en partenariat avec la société civile, le secteur privé et les universités, œuvrent pour que tous les membres de la communauté, par le biais de l'éducation, de l'enseignement et de la socialisation, puissent comprendre et vivre leur dignité humaine, telle qu'elle est garantie par les droits de l'homme.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,



J'ai mentionné au début de mon discours le rôle croissant des acteurs non étatiques en matière de gouvernance mondiale. Aujourd'hui, l'idée selon laquelle les acteurs privés sont allés beaucoup trop loin dans le domaine financier semble communément admise. Le glissement des pouvoirs réglementaires des autorités étatiques aux réseaux privés ayant leurs propres règles auto-définies et leurs propres formes d'autorégulation est l'une des causes majeures de la crise financière. Les institutions privées sont devenues des autorités de poids en matière de politique économique.

Les marchés financiers, libérés de toute réglementation, ont affaibli le pouvoir des parlements. Ils mettent sérieusement en danger la primauté de la politique. La gouvernance par des sources privées d'autorité a sapé les mécanismes traditionnels de responsabilité démocratique incombant aux États-nations.

Le rétablissement de la primauté de la politique est un défi majeur, et nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas saisir l'occasion qui se présente à nous de le faire. À la fin de 2008, le G20 a lancé une initiative ambitieuse visant à réglementer de nouveau les marchés financiers. Des milliers de pages de textes législatifs furent alors rédigées. Il semble pourtant que les règles du jeu soient restées globalement les mêmes. Des intérêts privés puissants ont bloqué toute réforme de fond. Des pans de la société civile répondent avec colère et un sentiment d'impuissance. Parallèlement, suite à la crise, nous constatons une rupture du lien social et un processus de diminution de la solidarité.

Permettez-moi de terminer par quelques mots au sujet de l'Europe. Depuis ses tous débuts, l'Union Européenne a traversé des périodes de reculs et des périodes d'avancées majeures qui ont permis de faire progresser le projet européen. Par exemple, la fin douloureuse du mécanisme de change européen (MCE) au début des années 1990 a donné une impulsion décisive à la création d'une monnaie unique.

Ces derniers mois, nous avons vu des compromis de dernière minute sur le minimum de réglementation nécessaire pour dompter les marchés – du moins temporairement. Mais je pense qu'au final l'idéal européen est d'une telle puissance que la crise en Europe induira une restructuration en profondeur de l'organisation de la gouvernance européenne. J'ai pour espoir que plus d'Europe, et non pas moins d'Europe, sera la réponse.